



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

(Direction des Assemblées)

2023/2256

Attribution d'une subvention d'investissement de 3 000 euros à l'association Lyon Sprint Evolution pour le renouvellement du parc de vélos de son Ecole de Cyclisme - Approbation d'une convention mixte - Opération n° 60046586 "Soutien à l'équipement des clubs sportifs (subventions) 2021-2026", AP 2021-2, programme 00004

Direction des Sports

Rapporteur : Mme NUBLAT-FAURE Julie

SEANCE DU 19 JANVIER 2023

LISTE DES DELIBERATIONS AFFICHEE LE : 24 JANVIER 2023

DATE DE CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL : 12 JANVIER 2023

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE AU JOUR DE LA
SEANCE : 73

DELIBERATION PUBLIEE LE : 26 JANVIER 2023

PRESIDENT : M. DOUCET Grégory

SECRETAIRE ELU : Mme ZDOROVITZOFF Sonia

PRESENTS : Mme PERRIN, M. DOUCET, Mme HENOCQUE, M. GODINOT, Mme VIDAL, M. BOSETTI, Mme LEGER, M. VASSELIN, Mme PERRIN-GILBERT, M. CHIHI, Mme RUNEL, M. LUNGENSTRASS, Mme AUGHEY, M. MAES, Mme DE LAURENS, Mme NUBLAT-FAURE, M. HUSSON, Mme ZDOROVITZOFF, M. CHEVALIER, Mme DELAUNAY, M. GIRAULT, Mme GOUST, Mme DUBOIS BERTRAND, Mme PRIN, M. VIVIEN, M. EKINCI, Mme TOMIC, M. MONOT, Mme DUBOT, Mme BLANC, Mme CROIZIER, M. DUVERNOIS, Mme BORBON, M. HERNANDEZ, M. BILLARD, M. BLANC, Mme DE MONTILLE, M. SOUVESTRE, Mme BOUAGGA, M. PRIETO, Mme ROCH, M. BERZANE, M. ODIARD, Mme MARAS, Mme CABOT, M. ZINCK, Mme BRAIBANT THORAVALE, M. GIRAUD, M. DRIOLI, M. GENOUVRIER, Mme ALCOVER, M. CHAPUIS, Mme BRUVIER HAMM, Mme FRERY, Mme GEORGEL, M. KIMELFELD, M. DEBRAY, Mme POPOFF, M. KEPENEKIAN, M. REVEL, Mme VERNEY-CARRON, Mme CONDEMINE, M. BROLIQUIER, M. OLIVER, M. CUCHERAT, M. LEVY, Mme BACHA-HIMEUR, M. SECHERESSE

ABSENTS EXCUSES ET DEPÔTS DE POUVOIRS : M. MICHAUD (pouvoir à Mme HENOCQUE), M. BLACHE (pouvoir à Mme CROIZIER), M. COLLOMB (pouvoir à M. CUCHERAT), Mme GAILLIOUT (pouvoir à M. KEPENEKIAN), Mme FERRARI (pouvoir à M. KIMELFELD)

ABSENTS NON EXCUSES :

2023/2256 - ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION D'INVESTISSEMENT DE 3 000 EUROS A L'ASSOCIATION LYON SPRINT EVOLUTION POUR LE RENOUVELLEMENT DU PARC DE VELOS DE SON ECOLE DE CYCLISME - APPROBATION D'UNE CONVENTION MIXTE - OPERATION N° 60046586 "SOUTIEN A L'EQUIPEMENT DES CLUBS SPORTIFS (SUBVENTIONS) 2021-2026", AP 2021-2, PROGRAMME 00004 (DIRECTION DES SPORTS)

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du 9 janvier 2023 par lequel M. le Maire expose ce qui suit :

Par délibération n° 2021/584 du 25 et 26 mars 2021, le Conseil municipal a approuvé le plan d'équipement pluriannuel de la Ville de Lyon.

Par délibération n° 2021/676 du 25 et 26 mars 2021, le Conseil municipal a approuvé le lancement de l'opération n° 60046586 « Soutien à l'équipement des clubs sportifs (subventions) 2021-2026 » et son financement par affectation de l'AP « Enveloppes Sports 2021-2026 » n° 2021-2, programme n° 00004.

Par délibération n° 2022/2036 du 10 novembre 2022, le Conseil municipal a approuvé l'actualisation des autorisations de programme dans le cadre de la gestion financière du plan d'équipement pluriannuel de la Ville de Lyon dont « Enveloppe Sports 2021-2026 », n° 2021-2, programme 00004.

Créée en 1967, l'association Lyon Sprint Evolution (LSE) dont le siège social est situé 27-29 rue Garon Duret à Lyon 8^{ème}, a pour objet la pratique du cyclisme de loisir et en compétition. Trois disciplines y sont proposées : le cyclisme sur route, sur piste et le cyclo-cross. Pour la saison 2022-2023, le club compte plus de 180 adhérent-es, parmi lesquelles 42 femmes. En 2021-2022, une équipe en National 1 Femmes dont le recrutement débute en junior et un Pôle de Cyclisme Féminin ont vu le jour au sein du club.

Le LSE possède une école de cyclisme labellisée FFC (Fédération française de Cyclisme), mixte et accessible à partir de 7 ans. Elle accueille cette saison 60 enfants âgés de 7 à 16 ans. Comme pour les adultes, les entraînements s'effectuent sur route, sur piste et en cyclo-cross, et sont complétés en hiver par d'autres activités (renforcement musculaire, course à pied et tir à l'arc). Un vélo est mis à la disposition de chacun.

Le LSE a le projet de renouveler son parc de vélos de course à destination des jeunes de l'école de cyclisme, le matériel dont il dispose actuellement étant obsolète et trop ancien pour être réparé.

Le budget prévisionnel pour l'achat de cinq vélos s'élève à 6 500 euros.

La Ville de Lyon souhaite soutenir l'association pour cet achat qui bénéficiera aux jeunes pratiquant-es dans leur apprentissage individuel et collectif du cyclisme et dans leur perfectionnement, et ce en toute sécurité.

Je vous propose de lui allouer une subvention d'investissement de 3 000 euros.

Pour mémoire, l'association Lyon Sprint Evolution percevra en 2023 une subvention de fonctionnement de 18 000 euros.

Vu les délibérations n° 2021/584 et n° 2021/676 du 25 et 26 mars 2021 et n° 2022/2036 du 10 novembre 2022 ;

Vu ladite convention annuelle mixte ;

Vu l'avis du Conseil du 8^e arrondissement ;

Où l'avis de la commission Petite enfance - Education - Sports - Jeunesse - Vie associative ;

DELIBERE

- 1- Une subvention d'équipement de 3 000 euros est allouée à l'association Lyon Sprint Evolution pour l'achat de vélos à destination de l'école de cyclisme.
- 2- La convention annuelle mixte susvisée, établie entre la Ville de Lyon et l'association Lyon Sprint Evolution est approuvée.
- 3- M. le Maire est autorisé à signer ladite convention.
- 4- La dépense en résultant sera prélevée sur les crédits inscrits au budget 2023, chapitre 204, fonction 324, programme 00004/AP 2021-2, opération 60046586.

(Et ont signé les membres présents)

Pour extrait conforme,

Le Maire,

Grégory DOUCET